

Office Public de la Langue Bretonne (OPLB) CHARTE "YA D'AR BREZHONEG" (Y.A.B) "Oui au breton"
Niveau 4 : 26 actions obligatoires et 11 actions "historiques" des niveaux 2 et 3, soit un total de 37 actions sur 57 (30 actions minimum sur 57)

Envoyé en préfecture le 15/12/2025
 Reçu en préfecture le 15/12/2025
 Publié le 15/12/2025
 ID : 056-215600834-20251211-D202512014-DE

OBJECTIFS - STRATEGIE

Nb d'actions	AXES	ACTION OBLIGATOIRE A PARTIR DU VOTE DU CM	N° ACTION OPLB	ACTION OBLIGATOIRE A PARTIR DE 2023	LIBELLÉS ACTIONS OBLIGATOIRES
1	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	1	oui	Panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune
2	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	2	oui	Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations culturelles organisées par la Mairie
3	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 2	3	oui	Message bilingue sur le répondeur de la mairie et bilinguisation des messages d'attente
4	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	4	oui	Mise en ligne d'une version bretonne du site internet de la mairie
5	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 3	7	oui	Plaques de rues bilingues sur l'ensemble des voies (vote systématique d'une délibération officialisant les formes bretonnes)
6	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	8	oui	Doter la Mairie d'un logo bilingue
7	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 4	11	oui	signalétique bilingue à l'extérieur et l'intérieur de la Mairie
8	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 4	12	oui	Signalétique bilingue à l'extérieur et l'intérieur des bâtiments dépendant de la Mairie
9	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	14	oui	Signalétique directionnelle bilingue sur le périmètre de la commune
10	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 3	17	oui	Marquage bilingue sur les véhicules et/ou le matériel communal
11	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	20	oui	Assurer la bonne écriture des noms de lieux bretons sur les panneaux et le cadastre (vote d'une délibération officialisant les formes bretonnes) le libellé a été modifié
12	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 3	22	oui	Mise en place d'un plan de formation professionnelle au breton (stages longs ou formation CNFPT) pour les agents de la commune
13	Axe 2 : diffuser la connaissance de la langue	niv 3	24	oui	Réalisation d'une enquête avec l'OPLB et les autorités éducatives auprès des parents de la commune afin de mesure la demande sociale en matière d'enseignement bilingue
14	Axe 2 : diffuser la connaissance de la langue	niv 3	25	oui	Développer l'enseignement bilingue dans la commune (élargir l'offre, la promouvoir sur les comptes des réseaux sociaux relevant de la mairie, indiquer le choix entre l'offre bilingue et monolingue sur les dossiers d'inscription...)
15	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 3	27	oui	Opter pour un bilinguisme systématique pour toute nouvelle signalétique y compris les panneaux de police
16	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 3	28	oui	Signature d'un contrat de mission avec l'OPLB pour inscrire l'action dans la durée ou en assurer le suivi
17	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 3	29	oui	Constitution d'un fonds d'ouvrage en breton dans la bibliothèque/médiathèque municipale, alimenté régulièrement au fur et mesure des nouvelles publications
18	Axe 2 : diffuser la connaissance de la langue	niv 3	34	oui	Disposer d'au moins une crèche en langue bretonne ou associative (le libellé a été modifié)
19	Axe 2 : diffuser la connaissance de la langue	niv 3	35	oui	(co)financer ou mettre sur pied un dispositif d'initiation à la langue bretonne sur le temps scolaire dans les écoles de la commune
20	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 4	37	oui	Disposer d'un ou plusieurs centres de loisirs en langue bretonne
21	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 4	39	oui	Prise en compte des compétences linguistiques dans les recrutements
22	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 4	40	oui	Introduction bilingue lors des discours officiels
23	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 4	48	oui	Prise en compte de la compétence "langue bretonne" lors du recrutement d'agents qui travailleront au sein de structures d'accueil petite enfance
24	Axe 2 : diffuser la connaissance de la langue	niv 4	51	oui	Mettre en place des séances, au minimum hebdomadaire, d'initiation au breton dans les lieux d'accueil de la petite enfance (crèches, RAM/RPE...)
25	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 4	52	oui	Doter les classes bilingues des écoles publiques d'ATSEM bilingues
26	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 4	57	oui	Ajouter les adresses de la commune dans leur forme en breton, au sein de la Base d'Adresse Nationale (BAN)
26 actions obligatoires					

OBJECTIFS - STRATEGIE

Nb d'actions	AXES	ACTION OBLIGATOIRE A PARTIR DU VOTE DU CM	N° ACTION à partir de 2023	ACTION OBLIGATOIRE PRECEDEMENT	LIBELLÉS DES ACTIONS A CONSERVER CAR DÉJÀ VALIDEES AUX NIVEAUX 2 ET 3
ACTIONS NIVEAU 2 VOTEES EN 2009 - A FAIRE PERDURER					
1	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	6	non	Papier à en-tête bilingue
2	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	9	non	Éditorial bilingue dans le magazine municipal
3	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	10	non	Cartons d'invitation bilingues pour les manifestations organisées par la mairie (en dehors du seul champ culturel)
4	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 2	32	non	Plaques de rues bilingues lors des renouvellements de plaques ou à l'occasion des créations de voies
ACTIONS NIVEAU 3 VOTEES EN 2013 - AFAIRE PERDURER					
5	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 3	5	non	Cartes de visite et signatures électroniques bilingues pour les agents et pour les élus
6	Axe 2 : diffuser la connaissance de la langue	niv 3	15	non	Participer à la campagne de promotion des cours de breton pour adultes
7	Axe 1 : afficher la langue bretonne	niv 3	16	non	Promotion par la mairie de l'accord Ya d'ar brezhoneg auprès des entreprises, commerces et associations de la commune
8	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 3	18	non	Diffusion au public de formulaires bilingues pour les actes d'état civil (livret de famille, mariage, naissance, décès)
9	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 3	19	non	Informier le public quant à la possibilité d'avoir une cérémonie de mariage bilingue (PACS et baptême républicain)
10	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 3	21	non	Réalisation d'une enquête transversale sur les compétences linguistiques des agents
11	Axe 3 : utiliser la langue oralement dans les relations avec le public	niv 3	30	non	Programmation annuelle de spectacle en langue bretonne dans le centre culturel communal
11 actions "historiques"					

RECAPITULATIF :

Projet charte "YAB" Niv 4 actions obligatoires et historiques niveaux 2 et 3

37 actions au total

30 actions au minimum doivent être réalisées sur 57 pour atteindre le niveau 4 de la charte Ya d'ar Brezhoneg

Pour rappel :

YAB niv 2	13	dont 3 obligatoires à l'époque
YAB niv 3	15	dont 3 obligatoires à l'époque
	28	dont 6 actions obligatoires pour les 2 précédents mandats

YAB niv 4	9	nouvelles actions obligatoires (couleur de police "verte")
-----------	---	--

37 actions pour le niveau 4 avec 9 nouvelles actions obligatoires en conservant les 28 actions engagées aux niveaux 2 et 3